

torisation d'échanger ses étaux pour les Nos 40, 41 et 42 du même marché.

Est en même temps soumise une lettre de M. D. Emerson, locataire des étaux 36 et 37 de l'extérieur du marché St-Antoine, demandant de louer les étaux 40, 41 et 42 du même marché.

Résolu: De référer ces deux demandes au surintendant avec l'autorisation de louer au meilleur de sa connaissance.

Après la signature des mandats la Commission quitte l'Hôtel de Ville, pour son inspection annuelle des marchés.

Ajournement.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

COMMISSION D'HYGIENE ET DE STATISTIQUES

Compte rendu de l'assemblée du 22 novembre

Sont présents: MM. les échevins Dagenais, président, Marin, O'Connell, Lévesque, Nault, Ward et Lévy.

1.—Une délégation représentant les propriétaires et locataires du quartier Sainte-Anne se présente devant la Commission et proteste contre la construction d'une écurie par la "Lackawana Coal Co." sur l'emplacement projeté de la rue Olier. Le R. P. Rioux, curé de l'église Ste-Anne, M. l'échevin Gallery et M. Arthur Jones s'adressent à la Commission à l'appui de la requête de la délégation. M. Lebel, représentant de la Compagnie, parle en faveur de l'emplacement projeté.

Après quelque discussion, on suggère à la Compagnie de changer l'emplacement de la rue Olier pour celui de la rue Saint-Léon, à l'Ouest du pont et en face du canal Lachine.

La délégation ne s'oppose pas au choix de cet emplacement et M. Lebel, au nom de la Compagnie, consent à envoyer une nouvelle demande dans laquelle est changé l'emplacement qui est maintenant proposé.

2.—Est prise en considération la demande de M. A. Gravel, entrepreneur, relativement au remboursement de son dépôt effectué au sujet du contrat pour la construction du bain Hochelaga.

Soumis un extrait des minutes d'une assemblée de cette Commission, tenue le 12 octobre 1906, le certificat des architectes au sujet de l'exécution du contrat et des dix années de garantie donnée par écrit, par l'entrepreneur.

Après discussion, il est

Résolu: Que le dépôt de \$1,395, effectué par M. Alfred Gravel au sujet de son contrat pour la construction du bain Hochelaga, lui soit remboursé, sans intérêt.

3.—*Résolu:* De différer la question de la demande de M. L.-J. Leduc, inspecteur de lait, au sujet de ses billets de tramways.

4.—Soumise une liste d'appareils, d'instruments, etc., requis par le docteur J.-J. McCarrey pour le laboratoire de l'inspection des Aliments.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport à l'effet d'autoriser le virement d'un montant de \$25, du crédit affecté aux échantillons d'aliments, pour l'appliquer à l'achat de fournitures pour ledit laboratoire.

Il est aussi

Résolu: D'autoriser le docteur J.-J. McCarrey à acheter les fournitures pour ledit laboratoire pour un montant n'excédant pas \$108.

5.—*Résolu:* De renvoyer à la Commission de la Voirie le rapport du surintendant Durocher au Médecin Officier de Santé re plainte du locataire du No. 1933 de la rue Boyer, concernant l'eau des égouts de la rue Bélanger et d'autres rues qui inonde sa cave.

6.—Le docteur J.-E. Laberge attire l'attention de la Commission sur une réclamation de l'hôpital Alexandra pour soins donnés aux patients souffrant d'érysipèle, qui viennent de la "Old Folks Home", Longue-Pointe. Ces malades sont considérées comme venant de Montréal et leur traitement est chargé à la Ville.

Résolu: Que, à l'avenir, aucun malade atteint d'érysipèle ne soit reçu dans les hôpitaux de maladies contagieuses, qui

ing for permission to exchange his stalls for Nos. 40, 41 and 42 in the same market.

At the same time, submitted a letter from Mr. D. Emerson, tenant of stalls 36 and 37 outside of St. Antoine market, asking to rent stalls Nos. 40, 41 and 42 of the same market.

Resolved: That both request be referred to the superintendent with authority to deal with same to the best of his knowledge.

After having signed the warrants, the Committee left the City Hall for its annual inspection of markets.

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.

HYGIENE AND STATISTICS COMMITTEE

Report of meeting held the 22nd of November.

Present: Ald. Dagenais, chairman, Marin, O'Connell, Lévesque, Nault, Ward and Lévy.

1.—A delegation representing proprietors and tenants from St. Ann's ward appeared before the meeting and protested against the building of a stable by the Lackawanna Coal Co, on the proposed site in Olier street. The Reverend Father Rioux, P.P. of St. Ann's church, Alderman Gallery and Mr. Arthur Jones, addressed the meeting on behalf of the delegation. Mr. Lebel, representing the Company addressed the meeting in favor of the proposed site.

After discussion, it was suggested that the Company should change the site from Olier street to St. Léon street, west of the bridge and facing the Lachine canal.

The deputation had no objection to this site and Mr. Lebel consented, on behalf of the Company, to send in a new application changing the site as now proposed.

2.—The meeting then considered the application of Mr. A. Gravel, contractor, for the return of his deposit made in connection with the contract for the Hochelaga bath.

Submitted extract from the minutes of a meeting of this Committee, held 12th Oct. 1906, the certificate of the architects respecting the manner in which the contract was carried out, and the ten years' written guarantee given by the contractor.

After discussion, it was

Resolved: That the deposit of \$1,395 made by Mr. Alfred Gravel in connection with his contract for the building of the Hochelaga bath be refunded to him, but without interest.

3.—*Resolved:* To defer the consideration of the application of milk inspector L. J. Leduc re car fare.

4.—Submitted list of apparatus, instruments, etc., required by Dr. J. J. McCarrey for the Food Inspection Laboratory.

Resolved: That a report be made to Council asking permission to vary the sum of \$25 from the appropriation for "Samples of Food" and apply the same to "Supplies for the said laboratory."

It was also

Resolved: That Dr J. J. McCarrey be authorized to purchase supplies for the said laboratory, the amount not to exceed \$108.

5.—*Resolved:* To refer to the Road Committee, the report of superintendent Durocher to the Medical Health Officer re complaint of tenant of No. 1933 Boyer street, concerning water in his cellar coming from sewers in Bélanger and other streets.

6.—Dr. J. E. Laberge drew the attention of the Committee to an account sent in by the Alexandra Hospital for the care of patients suffering from erysipelis, received from the "Old Folks Home", Longue-Pointe. The patients were considered as coming from Montreal and their treatment was charged to the City.

Resolved: That, in future, no cases of erysipelis be received into the contagious diseases hospitals, that can be